



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Trophée Départemental Espérance

Catégorie enfant moins de 13 ans/moins de 11 ans

Dimanche 30 mars 2014 - Golf de Gonesse
Règlement 2014

EPREUVE NON FUMEURS

Clôture des engagements : **Dimanche 16 Mars 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

*Les inscriptions des joueurs se feront par **extranet** avant le **16 Mars 2014**.*

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Le droit d'inscription est de 20 €

Tarif préférentiel : 10 € pour les jeunes licenciés dans un club ayant reçu en 2012, 2013 ou 2014 une compétition départementale (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, L'Isle Adam, Mont Griffon, PIGC, Seraincourt et St Ouen l'Aumône).

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Les joueurs souhaitant s'inscrire au Trophée Espérance ne doivent pas avoir participé au Championnat Départemental Jeunes.

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée. (celle ci sera valable pour toute l'année).

Catégories d'âge et limite d'index

	Âge	Garçons	Filles
Enfants de - 13 ans et -de 11 ans	Nés après le 01/01/2002	>26,4 ou titulaire du drapeau jaune	>31,4 ou titulaire du drapeau jaune

Pour des questions d'aptitudes physiques au jeu de golf et d'autonomie sur le parcours, seuls les enfants nés en 2007 et avant seront autorisés à participer.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'accorder des Wild-Cards aux joueuses et joueurs sélectionnés dans les regroupements départementaux.

Les enfants nés après le 01/01/2005 seront autorisés à participer au Trophée Espérance même si leur index est <26,4 (garçons) et <31,4 (filles) à condition qu'ils n'aient pas participé au Championnat Départemental Jeunes.

L'épreuve est limitée à 54 participants.

2) FORMULE DE JEU / HORAIRES DE DEPARTS :

9 trous en stroke play brut avec un maximum de 10 coups par trou.

Repères de jeu préconisés

- - de 13 ans : filles repères 5
- - de 13 ans garçons repères 3 ou 4

3) PRIX :

Enfants - de 11 ans : 2 prix brut garçons
(né après le 01/01/2004) 1 prix brut fille

Enfants - de 13 ans : 2 prix brut garçons
1 prix brut fille

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 6,3 trous et dernier trou du tour conventionnel.

ATTENTION

- Les cadets, les chariots électriques et les télémètres ne sont pas autorisés.
- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction dûment constatée entraînera après avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Le comité départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)
- Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...**
- Si un joueur(se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.
- Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.